

# PRÉVENIR LES RISQUES DANS L'ENTREPRISE

RS07

2 jours (14h) 1 310,00 €<sup>HT</sup>

## Objectifs

Connaître les obligations réglementaires qui régissent les principaux risques vis-à-vis des salariés et de l'environnement • Identifier les risques et mettre en place les moyens de prévention • Mieux situer la fonction prévention dans l'entreprise et le cadre réglementaire

## Profil Stagiaire(s)

cette formation Sécurité s'adresse aux cadres et agents de maîtrise, membres de la CSSCT, managers, toute personne ayant une fonction de prévention des risques dans l'entreprise

## Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

## Profil animateur(s)

cette formation est animée par un consultant en sécurité



## PROGRAMME

### Les principes généraux de la prévention

Le cycle de gestion de la prévention et les outils de la sécurité (analyse des risques, visite de sécurité, etc.)

### Evaluer les risques opérationnels

Les aspects juridiques et réglementaires

L'identification des risques : les risques majeurs, la détection des risques dans l'entreprise  
Les entreprises extérieures et intérimaires : réglementation et précautions particulières

### L'article L 4121-3 du Code du travail : l'obligation de création d'un Document Unique

Les principes de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés  
Mettre en place une démarche pour faire diminuer le nombre d'accidents du travail et améliorer le climat social

### Les Accidents du Travail (AT)

Divers types d'AT  
Paramètres et indicateurs  
AT et arbre des faits  
AT et coût  
Facteurs de risque

### Le plan de prévention

Origine réglementaire  
Participants et informations  
Contenu

### La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

Réglementation  
Les différents intervenants  
L'inspection du travail  
La médecine du travail  
La CARSAT  
Le chef d'entreprise et le règlement intérieur  
Les organismes de contrôle

## Contactez-nous

Conseiller formation  
09 88 66 10 00  
inscriptions@demoss.fr

## Nos sessions

13 - 14 déc. 2021 : Paris / Nantes / A Distance

8 - 9 juin 2022 : Paris / A Distance

16 - 17 nov. 2022 : Paris / A Distance

# PRÉVENIR LES RISQUES DANS L'ENTREPRISE

RS07

2 jours (14h) 1 310,00 €<sup>HT</sup>

## La CSSCT

Moyens d'action accrus, contrôle et missions  
Fonctionnement et moyens  
Mise en place

## Connaître les risques et responsabilités de chacun dans l'entreprise

Les principes de responsabilité civile, pénale, responsabilités de l'entreprise, des personnes physiques

Les principales catégories d'infractions, la notion de faute, d'imprudence, de mise en danger de la vie d'autrui, la faute inexcusable

Les règles de responsabilité : le mécanisme de poursuite

La délégation de pouvoirs (portée et limite)

## Méthode pédagogique

Pour les formations "A distance", elles sont réalisées avec un outil de visioconférence de type Teams ou Zoom selon les cas, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Retrouvez sur notre site internet toutes les précisions sur les sessions à distance ou les classes virtuelles.

## Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

## Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.